

Aides à l'investissement

Le Grand Périgueux soutient les entreprises qui investissent et créent de l'emploi grâce au programme "Des aides pour investir"

645 000 €

Montant total versé à l'ensemble des entreprises depuis 2017

Pour qui ?

- › Activités industrielles et services à l'industrie
- › Artisanat de production
- › Services aux entreprises
- › Activités innovantes

Quelle que soit la taille, de la Très Petite Entreprise (TPE), à la grande entreprise.

Pour quel type d'investissement ?

Les investissements immobiliers, matériels ou d'équipements de production avec un montant minimal investi pour l'entreprise, les travaux d'aménagement.

- › 10 000 € pour les TPE
- › 50 000 € pour les petites entreprises
- › 100 000 € pour les moyennes entreprises
- › 500 000 € pour les grandes entreprises

Exemples : aménagement de locaux, achat de machines, construction d'un bâtiment, ...

Quel est le montant de l'aide ?

Pouvant aller jusqu'à 100 000 €, le montant de l'aide est fixé en fonction :

- › du montant des dépenses éligibles, investies par l'entreprise
- › de la taille de l'entreprise
- › du nombre d'emplois créés
- › des autres aides publiques perçues par l'entreprise (maximum fixé dans le cadre de la réglementation européenne)



Prenez contact avec la Direction du Développement Economique du Grand Périgueux pour évoquer votre projet et vérifier son éligibilité

Contact



Christine Deglane

Chargée du développement des entreprises, des subventions

✉ **Courriel**

☎ **0524138346**

☎ **06 23 60 57 8**

0



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

› CONTACT

